

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize du mois de janvier à vingt heures, le conseil municipal de la commune de DAMPIERRE-SOUS-BROU, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. LEVERD Tony, Maire.

La séance était publique.

Date de convocation du conseil municipal : 09 janvier 2024.

Présents : M. BELFORT Jean-Claude, Mme DELORME Sylvie, Mme VAMBRE Adeline, M. BRUNEAU Jérôme, M. SAILLARD Jean-Pierre, Mme SERREAU Hélène.

Absents : Mme GISKA Céline (donnant pouvoir à M. LEVERD Tony), Mme TOURY Béatrice (donnant pouvoir à Mme DELORME Sylvie)

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres en exercice : 09

Nombre de membres présents : 07

Nombre de membres votants : 09

Secrétaire de séance : Mme VAMBRE Adeline.

ORDRE DU JOUR

-Approbation du compte rendu des dernières séances (28/11/2023).

Subventions communales 2024

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes,

	2024
Association Club du 3ème Age	360 €
Association des Anciens Combattants	360 €
Association Amicale des Anciens Pompiers	100 €
Association Eveil Dampierrois	500 €
Moto club de Brou	100 €
Association VMEH (visites des malades en établissements hospitaliers)	150 €
Subvention LES AIRES DU PERCHE	0 €
Croix Rouge	50 €
Association Brou Jeunesse Espoir	200 €
A.D.M.R.	200 €
Amis du Jumelage	50 €
Restaurant du Cœur	50 €
A.F.M. (Asso Française contre la myopathie)	50 €
Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Brou	100 €
Groupement du Club du 3ème âge Brou-Authon	50 €
Comice Agricole du Perche et du Dunois	0 €
Subvention association Parents Elèves Unverre	200 €
TOTAL	2520 €

Subvention classe découverte Pôle scolaire des sorbiers Unverre

Subvention à l'OCCE du pôle scolaire des Sorbiers d'Unverre :

M. le Maire explique qu'il a reçu une demande de participation financière de la part des élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 du

Pôle scolaire des Sorbiers d'Unverre pour un séjour « classe de mer » au centre les Tamaris à Asnelles (Calvados) du 02 au 05 avril 2024.

Le Conseil Municipal, après délibération, à 8 voix pour, 1 abstention (Mme VAMBRE, enseignante et investie dans le projet).
Considérant la population de DAMPIERRE-SOUS-BROU égale à 452 Habitants au 1er janvier 2024,
Décide d'allouer une somme de 1,60 € par habitant, ce qui donne une participation au projet scolaire « classe de découverte » après arrondi de 724 €.

Subvention Association EHPAD de Brou

M. le Maire explique que,

L'association de l'EHPAD de Brou œuvre pour apporter des fonds à divers projets aux profits des résidents de l'EHPAD de Brou. Leur objectif est de permettre aux personnels de l'animation de réaliser leurs projets sans qu'ils se heurtent aux difficultés matérielles et financières. De plus, proposer des temps forts de rassemblement collectif comme l'organisation de sorties au restaurant, assister à des spectacles et autres événements permet une émulation favorisant l'épanouissement des aînés.

Considérant que certains habitants pourraient être résidents à l'EHPAD de Brou

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

Décide d'accorder pour participation, une subvention de 50 €.

Questions et informations diverses :

Bouge ton coq : est une association qui propose aux mairies un accompagnement afin de faire émerger un collectif citoyen au sein de la commune et crée l'association.

« Bouge ton coq » met à la disposition de la mairie des affiches ainsi qu'une enquête en ligne et « papier » pour informer les habitants de l'action. Une réunion publique est ensuite organisée par un salarié de « bouge ton coq » et la mairie. La municipalité propose gratuitement un local pour l'association qui gère l'épicerie. Le local doit pouvoir contenir une caisse enregistreuse, quelques étagères pour les produits et un espace de convivialité (une table pour le café).

« Bouge ton coq » fournit à l'association un logiciel de gestion des stocks et les forme à son utilisation. Plus une subvention de 1 000 euros environs pour démarrer l'activité. Si des travaux sont nécessaires dans le local, « bouge ton coq » aide les mairies à postuler à un appel à projet national sur la revitalisation du commerce rural pour obtenir des subventions. (« Bouge ton coq » est en lien avec l'ANCT qui gère ce fond).

Monsieur le Maire suggère de participer à une visioconférence de 45 minutes avec un salarié de l'association pour échanger sur le projet et poser des questions.

Distributeur automatique de pain : Madame VAMBRE a rendez-vous avec un commercial de la société « mabaguette.com » le 17 février à 9H.

Chaudière salle polyvalente : la société SBO Blot Steve de Brou est intervenue sur la chaudière suite au problème de programmeur.

ADEVA : Monsieur le Maire informe que l'Association de Défense des Victimes de l'Amiante a fait un don exceptionnel de 2000 € à la commune, en remerciement de l'accueil et la mise à disposition gracieusement de la salle polyvalente pour leur réunion annuelle depuis des années.

Ma santé communale : L'Association des Maires de France d'Eure-et-Loir (AMF28) en collaboration avec la société AXA, propose une offre exclusivement réservée aux habitants de la commune permettant l'accès à une complémentaire santé de qualité à un tarif abordable. La salle polyvalente sera mise à disposition pour l'organisation d'une réunion d'information publique.

Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir (SDISS) : suite à l'inflation et l'augmentation des interventions, la contribution financière 2024 pour la collectivité est de 18 397.71 €.

Maison Familiale et Rurale et Campus des Métiers et de l'Artisanat : aviser ces deux établissements que les élèves habitants la commune bénéficient d'une subvention dans le cadre de voyages.

Estrade salle polyvalente : sera peinte de couleur gris pâle.

Commission finances : se tiendra le 26 février 2024.

Commission Communale des Impôts Directs : se tiendra le 23 février 2024.

Le prochain conseil se tiendra le 20 février à 20 H.

Séance levée à 22H00.

Le Maire,
M. Tony LEVERD

Secrétaire de séance,
Mme VAMBRE Adeline.